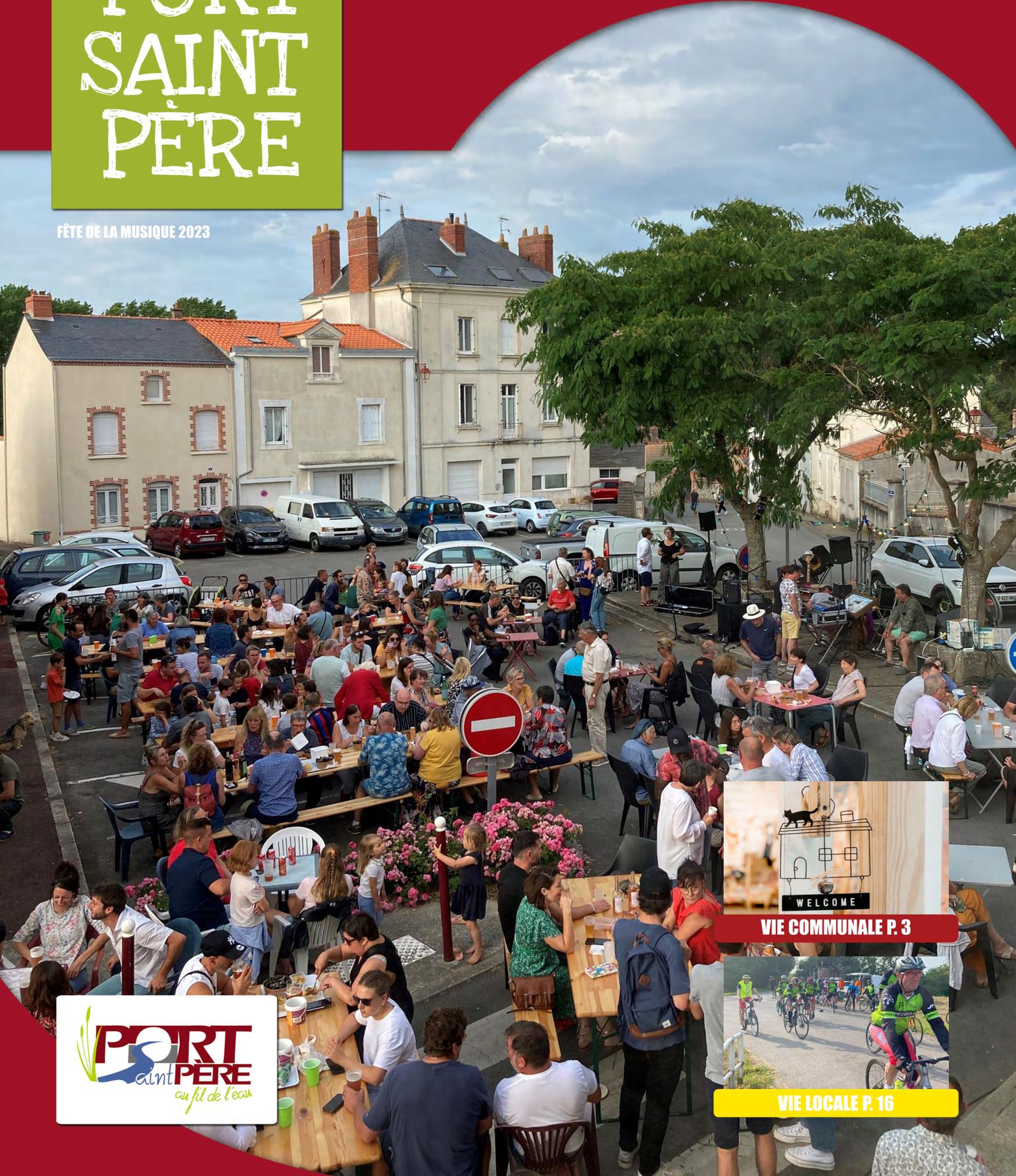


L'Écho de l'Acheneau

PORT SAINT PÈRE

FÊTE DE LA MUSIQUE 2023



VIE COMMUNALE P. 3



VIE LOCALE P. 16



Édito

L'édito que vous découvrez à chaque parution du bulletin municipal est une introduction aux pages suivantes. Mais il sert aussi à mettre en avant des sujets d'actualité.

L'actualité de la commune passe par le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Approuvé en conseil municipal à la date du 27 juin, il entre enfin en vigueur. Conséquence ? Plus de constructions possibles dans nos hameaux. Quelques zones identifiées pourront supporter des aménagements, mais à des conditions bien spécifiques. Le bourg et le village de la Jutière sont les seuls en zone U et pourront donc accueillir de nouvelles habitations.



L'actualité communale, c'est aussi le restaurant scolaire. La commission de sécurité est passée au début du mois et a délivré le précieux sésame pour son ouverture. La rentrée de septembre verra donc nos bambins prendre possession de ce nouveau bâtiment qui restera à inaugurer. Et la Colombe retournera aux associations !

Mais l'actualité, c'est aussi le quotidien de chacun. Cette période estivale est propice à investir les terrasses et jardins pour profiter de l'extérieur. Pour ça, on nettoie le jardin, on aménage son petit coin de verdure, on invite les copains à une grillade, bref, on vit dehors.

Et parfois on oublie les règles simples et élémentaires !

Au jardin tout d'abord : tonte de la pelouse, taille des arbres, nettoyage des haies, etc. Que vous habitiez dans un village ou dans le bourg, il est important de rappeler que le brûlage de déchets verts comme de tout matériau combustible est interdit. La loi impose à chacun l'apport en déchèterie. Et au vu de la sécheresse subie, il est inutile de prendre le risque de déclencher un incendie qui pourrait vite se propager aux abords des habitations.

En terrasse ensuite : les soirées conviviales sont de saison et c'est bien normal. Se retrouver autour du barbecue, profiter des longues soirées d'été, on en a tous besoin. Oui mais... on oublie parfois ses voisins, et le bruit généré peut vite devenir incommodant ! Alors passé 22h, on pense à baisser le son, et le ton.

Que dire du bricolage que chacun réalise par plaisir, par nécessité, par souci économique aussi. Là encore, des règles s'imposent : les engins bruyants comme les tondeuses, les débrousailluses, ou engins de sciage, compresseurs, etc... sont autorisés du lundi au samedi de 8h à 20h. Ils sont totalement interdits le dimanche pour le repos de tous et surtout par respect pour le voisinage.

Et les piscines... Certes, il est agréable d'y faire trempette, mais quand les enfants sont dedans, ça devient vite très phonique. Là encore, pensez à respecter l'entourage en évitant les cris.

Trop de plaintes arrivent en mairie pour des problèmes de voisinage engendrés à cause du bruit. Une bonne entente passe par un respect mutuel. Prévenir ses plus proches voisins si une fête se prépare suffit parfois à désamorcer d'éventuels futurs conflits. Mais avant tout, ne pas faire subir aux autres ce que l'on n'accepterait pas de subir. Arrêtons de penser individualisme et pensons plutôt collectif.

Enfin, beaucoup de remontées en mairie au sujet des déjections canines. Je vous rappelle que les propriétaires de chien doivent ramasser les déjections de leur animal. Ceci évitera bien des désagréments notamment sur les espaces verts où jouent les enfants.

Et puis tout le monde connaît la petite phrase « la mer commence ici ». Eh bien, elle s'applique chez vous, chez nous. La mer commence à Port-Saint-Père. Chaque déchet, canette, mégot de cigarette, papier jeté par terre fini dans les regards d'eau pluviale qui s'écoule ensuite dans l'Acheneau qui se jette dans la Loire qui finit dans l'océan...

Le bien-vivre à Port-Saint-Père est décidément l'affaire de chacun...

Je terminerai cet édito en vous souhaitant à tous un très bel été.

Gaëtan Léauté
Maire de Port-Saint-Père



Sommaire

VIE COMMUNALE p.3

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION p.9

VIE ASSOCIATIVE p.10

VIE SCOLAIRE p.14

VIE LOCALE p.16

INFOS PRATIQUES p.17

Mairie
13, rue de Pornic - 44710 PORT-SAINT-PÈRE
Tél. : 02 40 31 50 13 - Fax : 02 40 04 86 64
Email : mairie@port-saint-pere.fr
Site internet : www.mairie-port-saint-pere.fr

Directeur de la publication :
Gaëtan Léauté, Maire.
Responsable de la Communication :
Marie-Line Bondu.
Commission Communication : Philippe Houdayer,
Edwige du Russec, Philippe Hidrot, Joëlle Bertrand,
Stéphane Barthou, Nicolas Gautreau,
Liliane Batard, Samuel Tatibouet,
Daniel Buhot-Launay.
Réalisation : Pixiyo.
Imprimé sur papier recyclé.



VIE COMMUNALE

Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de Port-Saint-Père arrivés sur la commune depuis le 1er janvier 2022 sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.

Une cérémonie d'accueil aura lieu le samedi 4 novembre 2023 à 10h à la mairie.

Les personnes concernées sont invitées à s'inscrire en contactant la mairie au 02 40 31 50 13 ou par courriel mairie@port-saint-pere.fr



Photos de Henry & Co.

Ouverture de « la Cantoche »

L'ouverture du nouveau restaurant scolaire baptisé « La Cantoche » par le Conseil Municipal des Enfants se fera le lundi 4 septembre. Cet établissement ouvert aux 2 écoles et à l'association Anim'action, permettra de proposer une cuisine faite sur place par un cuisinier. Deux services seront mis en place, un à l'assiette pour les petites, moyennes et grandes sections, et le self pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Nul doute que ce nouvel équipement satisfera les enfants, les parents et le personnel.

Daniel Buhot-Launay
Adjoint à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse

Projet de jumelage avec une commune européenne

Le Conseil des Sages de St-Léger-les-Vignes souhaite s'associer avec

la commune de Port-St-Père dans son projet de jumelage avec une commune européenne.

Les édiles des deux communes voisines sont tous deux favorables à cette idée et se sont accordés sur la nécessité de commencer par créer une association intercommunale afin

d'assurer la continuité du projet qui ne peut être porté par les élus.

Il est ainsi fait appel à des volontaires pour mettre cette association en place et en devenir membres. Les inscriptions sont à transmettre à : accueil@slv44.fr avant fin septembre 2023.

Inscription sur le registre d'alerte canicule

Suite à la Canicule de 2003, la Préfecture de Loire-Atlantique demande aux mairies d'établir la liste des personnes vivant à leur domicile et ayant plus de 65 ans isolées et fragilisées ou plus de 60 ans en situation de handicap et isolées. Cette inscription est libre (et peut être annulée). Elle permettra, en cas de déclenchement d'une alerte départementale, l'intervention des services sanitaires pour proposer aide et soutien. L'inscription peut être faite par la personne elle-même, par un représentant légal ou une tierce personne (parents, voisins, médecin traitant, etc.), grâce à un formulaire disponible en mairie.



Approbation de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

(extrait de la délibération du conseil municipal du 27 juin 2023)

Le Conseil municipal a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 12 septembre 2016. Les principaux objectifs évoqués dans la délibération étaient les suivants :

- Prendre en compte le nouveau contexte législatif et réglementaire,
- Rendre le PLU compatible avec le SCOT du Pays de Retz et les documents supra communaux,
- Prendre en compte un équilibre entre :
 - * le renouvellement urbain, le développement urbain maîtrisé, la restructuration des espaces urbanisés, la revitalisation des centres urbains et ruraux,
 - * l'utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières, et la protection des sites, des milieux et paysages naturels.
 - * la sauvegarde des ensembles urbains et du patrimoine bâti remarquables.
- Prendre en compte la mixité sociale
- Prendre en compte un développement respectueux des paysages (pérennisation de l'activité agricole) et du patrimoine bâti.

Une étude a été conduite mettant en exergue les enjeux du territoire. Sur la base de ce diagnostic, ont été définies les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui ont fait l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal lors de la séance du 17 juin 2019.

Les orientations générales du PADD se déclinent en 4 grands axes, qui trouvent leur traduction dans le PLU :

- Préserver et mettre en valeur le cadre de vie : les paysages, le patrimoine, l'environnement.
- Affirmer et renforcer la vitalité du bourg de Port-Saint-Père par un développement équilibré de l'habitat.
- Accompagner le développement pour en pérenniser la qualité.
- Soutenir les activités économiques de proximité et la vitalité du territoire.

La traduction des orientations générales du PADD a été formalisée dans le projet de PLU arrêté en Conseil Municipal le 04 mai 2022.

Tout au long de la procédure, une concertation auprès de l'ensemble de la population a permis d'aboutir à un projet de PLU veillant à mettre en avant l'intérêt général du développement et des orientations préconisées pour la commune. **Le bilan qui en a été dressé lors de la séance du Conseil Municipal du 04 mai 2022 démontre l'implication et l'intérêt des administrés.**



Le projet de PLU a été soumis à évaluation environnementale et reçu par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale en date du 02 septembre 2022.

Conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, le projet de PLU arrêté a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées, à la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et aux communes limitrophes.

Les avis sont globalement favorables, pour certains assortis de réserves ou d'observations.

Le tribunal administratif de Nantes a désigné Mme Marie-Eve Thévenin en tant que commissaire enquêtrice. L'enquête publique s'est tenue du vendredi 10 février 2023, 9h au mardi 14 mars 2023, 17h. Selon le rapport de la commissaire, l'enquête s'est déroulée sans incident de quelque nature que ce soit. Au total et après suppression des doublons (3) et des demandes hors sujet (2), 76 observations formulées par 28 contributeurs ont été exploitées.

Le 05 avril 2023, la commune a adressé par courriel à la commissaire enquêtrice un mémoire en réponse à son procès-verbal de synthèse.

La commissaire enquêtrice a émis un avis favorable au projet de PLU assorti de la réserve suivante : « Les engagements pris en réponse aux observations formulées par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe), les PPA et le public devront être respectés. ». Le dossier établi en vue de l'approbation du PLU prend en compte cette réserve de la commissaire enquêtrice.

En date du 27 juin 2023, après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé d'approuver le plan local d'urbanisme. Le dossier du PLU, applicable depuis le 7 juillet 2023, est tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture et par voie électronique sur le site de la mairie www.port-saint-pere.fr ainsi que sur le géoportail de l'urbanisme <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Le Conseil Municipal des Enfants

Le 27 mai dernier, le CME (Conseil Municipal des Enfants) est allé visiter la Gendarmerie et le Centre de Secours à Sainte-Pazanne. Lors de ces 2 visites, bon nombre de questions furent posées par l'ensemble du conseil. Les enfants ont pu chacun leur tour, porter le gilet pare-balles des gendarmes, soulever la bouteille d'oxygène des pompiers lors de leur intervention sur un incendie, etc.

Nous remercions les gendarmes et les pompiers pour leur disponibilité lors de cette matinée très instructive pour les enfants, mais aussi pour les élus du conseil municipal de Port-Saint-Père.

Nul doute que ces visites susciteront des vocations.

Le conseil municipal se joint à moi pour remercier les CM2, arrivés à la fin de leur mandat, pour leur participation durant ces 2 années.

Daniel Buhot-Launay
Adjoint à la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse



Le marché hebdomadaire en mode été

Cela fait plus de 2 ans que le marché hebdomadaire est en place. Il va prendre ses quartiers d'été et certains commerçants vont prendre quelques jours de repos bien mérités.

Veuillez noter les dates de leur absence :

- Artéfact (aiguiseur, affûteur) : du 14 août au 20 août
- Cécile et sa mercerie : du 28 juin au 26 juillet,
- From'nous nous : du 5 juillet au 6 septembre,
- Florasud (fruits et légumes) : la dernière semaine d'août
- La crêpe en balade : juillet et août
- La Délinoise (chocolat) : juillet et août
- L'îlot Poissons : La dernière semaine d'août
- La Petite Peltanche (pain et volaille) : du 13 juillet au 22 août

Seuls deux commerçants seront présents tout l'été : Le porc du Lac (charcuterie) et La P'tite Thaïlande (plats thaïlandais).

Merci à tous pour votre venue régulière sur le marché qui permet d'animer notre commune.



Bibliothèque municipale

Informations importantes

• La « Sélection 2023 des Coups de cœur » est fixée au samedi 18 novembre 2023, salle du Conseil à la Mairie. Venez dès maintenant emprunter les 10 livres choisis par vos bénévoles. Un café croissant accompagnera cette matinée joyeuse.

• Horaires : La bibliothèque est habituellement ouverte les mercredis

et vendredis de 16 h à 18 h et le dimanche de 10 h à 12 h. Elle restera ouverte cet été mais ATTENTION ! Il n'y aura pas de permanence les vendredis du 7 juillet au 25 août inclus.

Le 24 novembre à 20h30, nous aurons le plaisir d'accueillir la compagnie Caravane Cie, Salle des Associations à la mairie pour son spectacle « Mon Robert ».

« D'une humanité profonde, fragile et révoltée, Arlette aime son Robert. Beau, carré, costaud, riche, il a réponse à tout. Emportée par les mots, leurs sons et les questions qu'ils soulèvent, Arlette se lâche... »

Spectacle pour tous, à partir de 8 ans. Entrée « à la chaussette ».

Sophie Bodet, photographe connue à Port Saint Père exposera ses œuvres à cette occasion.

Budget primitif 2023

Le budget général de la commune, approuvé par l'ensemble des conseillers municipaux le 11 avril 2023, est en équilibre à 2 047 000 € en fonctionnement et 3 390 000 € en investissement.

Depuis 2020, nous avons fait le choix, soit de ne pas augmenter les diverses taxes, soit d'avoir une augmentation raisonnée. Les charges de fonctionnement sont en constante augmentation. Les combustibles divers, l'énergie, les matières

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement recettes	Montant
Revenu des immeubles location	62 300 €
Subventions et dotations	687 500 €
Contribution et taxes (impôts, compensation état)	1 051 650 €
Redevances divers (cantine, cimetière ...)	150 373 €
Remboursement autres produits	12 000 €
Excédent de fonctionnement antérieur (2022)	83 177 €
	2 047 000 €

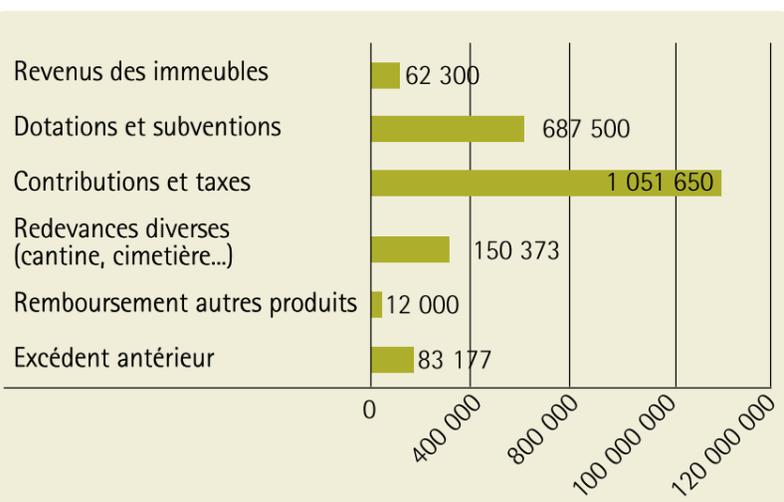
BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement dépenses	Montant
Virement de la section investissement	240 000 €
Autres charges financières diverses	18 500 €
Intérêts emprunts	20 000 €
Indemnités, subventions, caisse des écoles	216 700 €
Frais de personnel cotisations obligatoires	851 300 €
Energie, matériel, entretien, cantine, taxe foncière...	700 500 €
	2 047 000 €

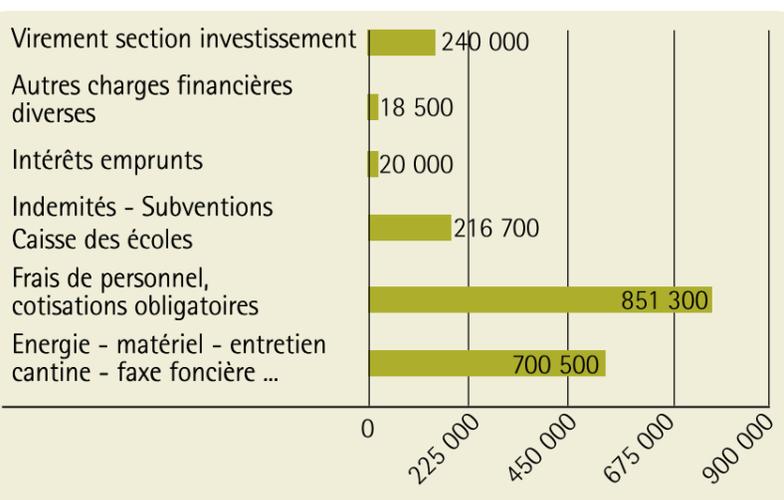
Les frais de personnel représentent toujours la part la plus importante du budget de fonctionnement, talonnés cette année par le chapitre énergie. Outre les 5 personnes des services administratifs et 6 des services techniques, la commune emploie 3 ATSEM pour l'école des Hirondelles et une vingtaine en charge de l'entretien, du service du restaurant scolaire et de la surveillance des enfants sur le temps de pause méridienne. Après le départ de Madame Gravouil, DGS, à la fin de l'année 2022, Madame Le Gac, qui était son adjointe, a été nommée sur le poste. L'effectif administratif

premières ont vu leur cours évoluer rapidement. Les prix des repas fournisseur du restaurant scolaire sont supérieurs en 2022 de près de 10 % (entièrement pris en charge par la mairie). Toutes les économies sont étudiées afin de ne pas augmenter les impôts (baisse de la durée de l'éclairage publique par exemple). Le conseil a donc statué, malgré l'évolution de la commune et l'arrivée de nouvelles résidences, pour une augmentation de 1% sur les différentes taxes communales.

FONCTIONNEMENT - RECETTES



FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



est en déficit d'un emploi temps plein. Madame Jabir a été recrutée dans le cadre des emplois aidés pour 35 heures, dont environ 50 % est pris en charge par l'état.

Après le départ en retraite de Monsieur Prou fin 2022, Monsieur Morel est venu compléter au mois de mai l'effectif des services techniques.

VIE COMMUNALE

VIE COMMUNALE

BUDGET D'INVESTISSEMENT

Investissement recettes	Montant
Emprunt	300 000 €
Dotations et fonds divers	457 800 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	700 000 €
Subventions	41 100 €
Subventions d'investissement	246 765 €
Report de l'excédent d'investissement	1 404 335 €
Virement de la section de fonctionnement	240 000 €
	3 390 000 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT

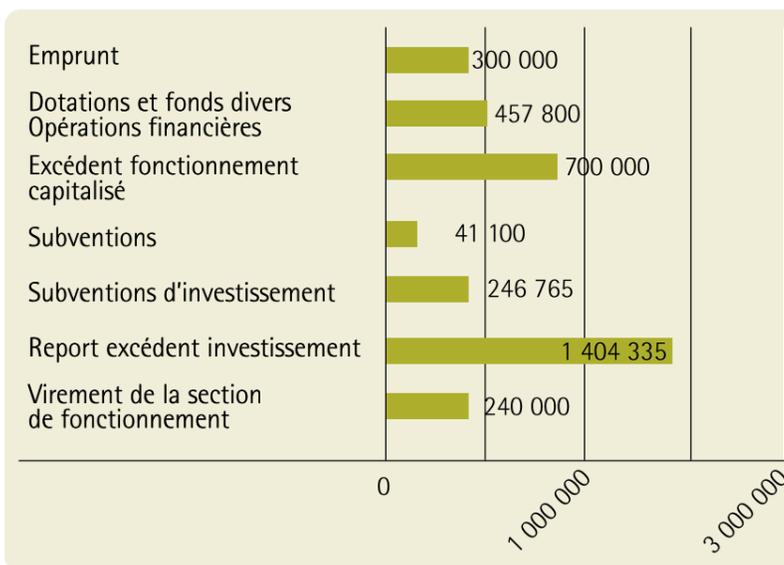
Investissement dépenses	Montant
Immobilisations matériel et travaux (voirie, signalisation...)	872 000 €
Immobilisations constructions (église, cantine scolaire, Colombe)	1 707 000 €
Immobilisations corporelles (mat. transport, informatique, mobilier, école)	400 000 €
Immobilisations incorporelles (études diverses) et opérations financières	109 500 €
Remboursement d'emprunts	301 500 €
	3 990 000 €

Les deux gros chantiers qui ont impacté fortement le budget d'investissement sont en cours de finition :

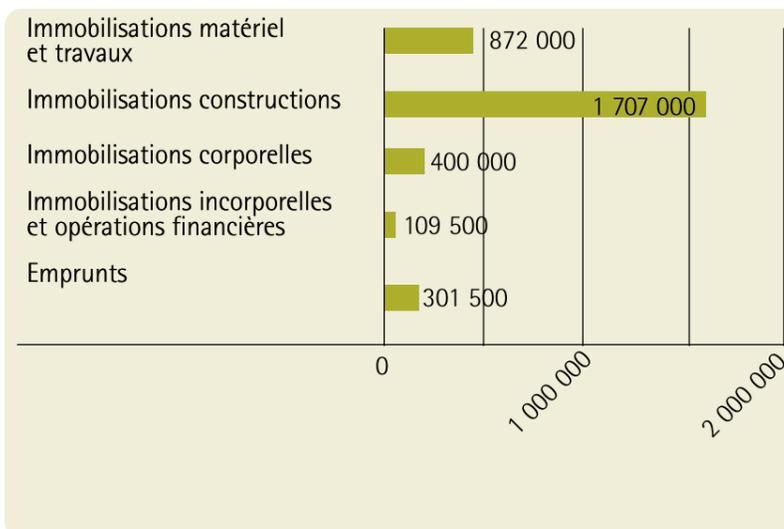
- Le restaurant scolaire : Initialement prévu au début du mois de mai, son ouverture s'est vue reportée au début du mois de septembre. **montant : environ 2 800 000 €.**
- La toiture de l'église est terminée **montant : environ 1 000 000 €**

Pour clore ce budget, un emprunt de 300 000 € est nécessaire. La commune doit se montrer vigilante dans les années à venir avec les taux d'intérêt repartis fortement à la hausse. Les taux prévisibles cette année sont environ 10 fois supérieurs à ceux de l'année précédente.

INVESTISSEMENT - RECETTES

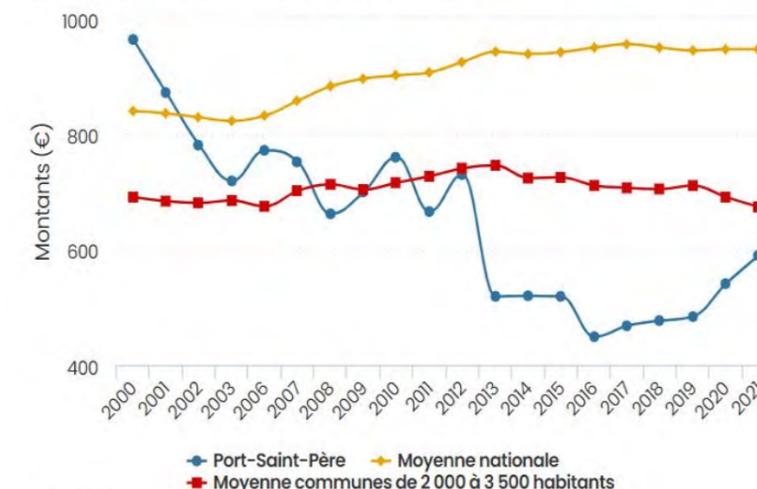


INVESTISSEMENT - DÉPENSES



Dettes par habitant de Port-Saint-Père

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2023

Eglise

Après plus de deux ans de travaux, la toiture est achevée, l'échafaudage vient d'être démonté. L'église redevient entièrement accessible.

Les ouvriers ont travaillé pour garantir la réalisation dans les normes et les spécifications nécessaires, tout en utilisant des matériaux de qualité pour assurer la durabilité. Il s'agissait d'un travail minutieux, demandant une grande attention au détail, pour redonner au monument l'aspect esthétique qui était le sien, tout en

modifiant judicieusement les erreurs faites par nos anciens.

Une grande partie de la charpente a été remplacée, 1079 m² (soit 33 tonnes) d'ardoises ont été posés, 9140 m de liteaux, 142 m de chéneaux et 244 m linéaires de descente d'eau pluviale travaillés. Plus de 8 m³ de pierres (de la carrière Thénac et de Saintonge) ont été façonnés utilisant 2,3 tonnes de chaux et 150 Kg de mortier...

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour la réhabilitation de la toiture et tout particulièrement à Mme Weislo, architecte, pour son implication.



Travaux

RD 64

Les travaux sur la RD 64 (sortie du bourg vers St Mars de Coutais) sont en sommeil actuellement. Le remblaiement du terrain face à la sortie de la rue du Grand Pré sont finis. Enedis va commencer les travaux de déplacement du transformateur électrique situé au début de la rue de la Grenouillère pour en poser un nouveau de l'autre côté de la RD 64. Viendront ensuite se greffer les travaux de la Saur pour le remplacement de la conduite d'eau situé en rive de la RD. Ces travaux entraîneront une fermeture partielle de la voie (demi-chaussée).

La route sera barrée pour la création du giratoire se fera au début du 4ème trimestre 2023 pour une durée de 4 mois. Des déviations seront mises en place par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, porteur du projet.

RD751

Les travaux pour le doublement de la RD 751 se poursuivent. Après l'ouverture des doubles voies jusqu'au pont de l'Acheneau fin juin, la pose des premiers éléments du pont va commencer pour une livraison prévue à l'été 2024. Ensuite débutera le doublement des voies jusqu'à l'échangeur de Port-Saint-Père.



LA FROGERIE

Les travaux de remise en état du lit du ruisseau du bois de Beaulieu, secteur de la Frogerie, suite aux intempéries de 2021 et portés par Pornic Agglo Pays de Retz s'étaleront sur le deuxième semestre 2023. Ils interviendront après le passage de la société Enedis fin août 2023. Ces travaux d'aménagement permettront de réduire les inondations en cas de grosses intempéries.



VIE COMMUNALE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Nouveau en déchèteries : demandez votre carte d'accès

A partir du lundi 2 octobre 2023, une carte d'accès vous sera demandée lors de vos passages dans les déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Chaque foyer sera doté d'une carte unique, qui permettra d'accéder à l'ensemble des déchèteries du territoire, sans limitation du nombre de passages. Gratuite, il vous suffira de la scanner à la borne d'accès, pour les déchèteries équipées d'une barrière : La Génrière à La Plaine-sur-Mer et Pont-Béranger à Saint-Hilaire-de-Chaléons. Pour les déchèteries sans barrière, la carte sera à présenter à l'agent lors de votre entrée sur site.

Pourquoi une carte d'accès ? Les objectifs sont multiples :

- Réserver l'accès aux 7 déchèteries du territoire uniquement aux habitants,
- Améliorer l'accueil et favoriser le tri et la valorisation des déchets,
- Fluidifier la circulation et assurer la sécurité des sites,
- Harmoniser la gestion de nos déchèteries au regard des pratiques des territoires voisins,

Pour obtenir cette carte d'accès aux déchèteries, vous pouvez dès à présent en faire la demande, via notre formulaire en ligne. Il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Tous les professionnels sont également concernés (même s'ils possèdent déjà une carte) : artisans, commerçants, restaurateurs, prestataires de service, libéraux, auto-entrepreneurs, associations et services publics. Pour obtenir votre/vos nouvelle(s) carte(s), il faut aussi remplir le formulaire, accompagné d'un extrait Kbis ou d'une attestation de numéro SIRET, ainsi que la copie de carte grise de chaque véhicule.



Transport à la demande estival

TRANSPORT À LA DEMANDE estival

OUVERT À TOUS ET GRATUIT !

En transport à la demande, c'est simple d'aller à la mer pour l'après-midi !

Vous habitez

Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Vue, Villeneuve-en-Retz (hors Bourgneuf-en-Retz)

Navette au départ de votre commune

> à partir de 13h00

Retour le soir

> à partir de 18h30

Je réserve mon voyage la veille avant 12h au 02 72 92 40 61 ou sur pornicagglo.fr

(Pour les mineurs, inscription uniquement par mail sur mobilites@pornicagglo.fr ; et lors de leur première réservation, transmission de la pièce d'identité 24h avant)

Je me présente à l'arrêt de la navette au moins 5 min avant l'heure de départ (L'heure de passage exacte vous sera transmise par mail la veille)



TRANSPORT À LA DEMANDE estival

OUVERT À TOUS ET GRATUIT !

2 circuits pour faciliter vos déplacements vers Pornic cet été !



Communes desservies

Chaumes-en-Retz, Chauvé, Cheix-en-Retz, Port-Saint-Père, Saint-Hilaire-de-Chaléons, Sainte-Pazanne, Rouans, Vue, Villeneuve-en-Retz (hors Bourgneuf-en-Retz)

Seuls les points d'arrêt réservés sont desservis. De cette manière, l'itinéraire peut être suivi dans sa globalité, ou partiellement.

BON PLAN !

VOUS AVEZ MOINS DE 26 ANS ET VOUS HABITEZ UNE COMMUNE CITÉE CI-CONTRE ?

PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ REMBOURSE

50% DE VOTRE ABONNEMENT ALÉOP CAR OU TRAIN*

* VALABLE POUR LE PAYS JEUNES TER, ABONNEMENT MENSUEL CAR ALÉOP ET ABONNEMENT TOUTE-VALEUR DE 26 ANS.

Plus d'infos au 02 72 92 40 61 et sur pornicagglo.fr



Offre santé

La mairie de Port-Saint-Père et Mutualia Grand Ouest s'associent pour vous proposer une mutuelle de proximité avec des tarifs préférentiels. Labellisée LUCIE pour son impact positif sur la société, Mutualia Grand Ouest agit concrètement pour l'accès aux soins pour tous, en développant une gamme santé communale performante, sans questionnaire médical, sans limite d'âge et respectant les capacités financières de chacun. Des rendez-vous à domicile vous assurent un service de proximité.

Mutualia Santé des Territoires, c'est aussi :

- 4 niveaux de garanties pour répondre à tous les besoins,
- des services inclus,
- des avantages auprès d'Audika,
- un accès à Mutualia Assistance, au réseau de soins optique Carte Blanche et à la télémedecine Medaviz
- un accompagnement par une conseillère dédiée, Madame Cellier 06 49 70 22 37, disponible pour vous orienter vers la formule la plus adaptée à vos besoins.

Site : www.mutualia.fr



Entre nous, c'est humain



Acheneau Club

L'ATELIER DE YOGA AQUAMUNDI
OUVRE UN 3E COURS LE MARDI SOIR

A partir de septembre, un cours supplémentaire ouvre le mardi soir de 19h à 20h.

Dans le Hatha-Yoga, nous pratiquons des postures au rythme de notre souffle. Nous créons alors des mouvements d'énergie dans notre corps, (muscles, articulations, colonne vertébrale, organes, fluides), en douceur et en profondeur. Cela amène à découvrir des champs de possibles dans son corps et dans son être, et à affiner la perception de soi.

Au cours de ces séances, vous pourrez expérimenter les postures (adaptées à vos potentiels), et selon les jours, le prânayama, (= maîtrise du souffle), les chants en sanskrits, les relaxations guidées, parfois au son des bols tibétains, la méditation et la philosophie du Yoga.



Je serai présente au Forum des Associations le 9 septembre de 9h30 à 12h30 à Port St Père pour prendre votre inscription.

Horaires des cours à partir du 12 septembre :

Mardi : 9h15-10h15 et 10h30-11h30 salle des associations, mairie
Mardi : 19h-20h Salle de la Colombe

**Si vous êtes débutant, venez avec une tenue souple et confortable et votre tapis de Yoga. Evitez de manger 3h avant.*

Danièle Laco Diplômée de l'IFY (Institut Français de Yoga)

Hatha Yoga Traditionnel
06 89 48 06 83
ou daniele.laco@orange.fr

ATELIER D'AQUARELLE

Cours d'aquarelle : jeudi de 13h30 à 16h30, Salle des associations, mairie.

L'art de l'aquarelle nous apprend bien des choses sur nous-mêmes et sur le monde. Nous ne regardons plus la nature et ce qui nous entoure de la même façon.

Comment faire pour qu'un trait de pinceau reste en place, ne nous trahisse pas, alors que l'eau le pousse vers d'autres espaces ? Accepter de se laisser surprendre ou bien vouloir tout maîtriser ?

Pour cette nouvelle saison, nous nous attarderons sur la composition des tableaux, en revenant notamment à des notions de valeurs (intensité entre le blanc et le noir), de formes et de couleurs. Nous peindrons des sujets choisis par chacun ainsi que d'autres sujets pour expérimenter par exemple des textures nouvelles : rochers, montagnes, brumes. Aussi, nous continuerons notre découverte des personnages et portraits, etc.

Enfin, nous apprendrons de nouvelles techniques qui donnent une magnifique lumière vibrante aux tableaux.

J'ai l'habitude de dire que tout s'apprend à tout âge ! C'est vrai.

Les cours reprennent le jeudi 14 septembre.

Les inscriptions se feront au Forum des associations le 9 septembre.

Si vous souhaitez nous rejoindre et/ou pour tout renseignement, contactez-moi par mail : daniele.laco@orange.fr



aquarelle d'Alex Powers

VIE ASSOCIATIVE

DANSES TRADITIONNELLES



Le samedi 23 septembre aura lieu la deuxième édition des « Rendez-vous bretons et vendéens ». Ce festival folklorique comportera deux volets :

- L'un se déroulant l'après-midi de 15h à 20h à La Halle de la Morinière (participation libre) avec deux groupes folkloriques et un bagad. Viendront ensuite une initiation aux danses bretonnes et vendéennes et un apéro bal folk animé par trois musiciens.

- L'autre volet aura lieu le soir de 20h30 à 1h00 à la salle omnisports où se produiront quatre groupes musicaux. L'entrée sera payante (9 euros).

N'hésitez pas à venir nombreux pour voir et écouter une soixantaine d'artistes.

Pour ceux et celles qui souhaiteraient apprendre les danses traditionnelles du terroir, les cours reprendront en septembre les mercredis de 19h à 20h30 à la salle des associations (mairie).

Pour tout complément d'informations : dany44100@gmail.com ou 06 87 85 97 31

VIE ASSOCIATIVE

SECTION VTT/CYCLE

Notre club compte seulement 21 adhérents. Cependant sa structure interne est solide et l'ambiance y est conviviale. Vététistes et cyclistes, venez nous rejoindre pour découvrir les plaisirs du vélo.

Contact : cyclovttsp@gmail.com ou 06 42 24 28 81

ZUMBA

Les cours de Zumba reprendront mercredi 13 septembre, à 20h30, à la salle Omnisports. On vous garde une place !

Pour toute information, contactez Anicée au 06 43 02 44 97.

En attendant, passez un superbe été ! « Zumba Groove ! »



SECTION GYMNASTIQUE

La section gymnastique reprendra ses cours à la rentrée, la semaine du 11 septembre à savoir :

- gym dynamique : le lundi soir de 19h15 à 20h15 Salle de la Colombe ;

- stretching : le lundi soir de 20h25 à 21h25 Salle de la Colombe ;

- pilates : le jeudi après-midi de 14h30 à 15h30 Salle de la Colombe ;

- Zumba : le jeudi soir de 19h à 20h Salle de la Colombe ;

Un site web de l'ADGB pour les inscriptions sera opérationnel cet été.

Pour tout renseignement s'adresser à : Germaine Jaunet au 06 81 11 24 44 ou brinjau@wanadoo.fr

Pratiquez la percussion en collectif : rejoignez Terçamizade

Les musiciens du groupe Terçamizade cherchent de nouveaux adhérents. Des ateliers de percussions sont proposés tous les mardis soir à la ferme de la Petite Peltanche (Port-Saint-Père) afin de s'initier au samba reggae. Entre Afrique et Amérique latine, ce style musical trouve son origine à Salvador de Bahia (Brésil). Sa force réside dans son énergie

communicative, son accessibilité et sa puissance rythmique, ...

Choisissez votre tambour et glissez-vous dans le rythme. La pratique collective permet d'atteindre rapidement le plaisir de la musique, dans la bonne humeur !

Pour en savoir plus et peut-être rejoindre le groupe, retrouvez-nous au forum des associations samedi 9 septembre.

Contactez-nous à asso.mundomusik@gmail.com ou par téléphone au 06 41 92 46 73.



Pep's Danse. Une nouvelle saison

Après le succès de notre gala annuel, il est l'heure pour l'association de vous donner rendez-vous pour une nouvelle saison de danse !

Une session d'inscriptions aura lieu lors du Forum des associations le samedi 9 septembre. Les cours sont ouverts aux enfants à partir de 5 ans jusqu'aux adultes tous niveaux. Le dossier complet est à télécharger sur notre site internet : <https://pepsdanse44.wixsite.com/pepsdanse>

Vous pourrez assister à un cours d'essai gratuit au mois de septembre. Pour cela, une inscription préalable par courriel est nécessaire.

Nous souhaitons la bienvenue à Maureen Dibouès, professeure de danse modern-jazz, qui animera les cours à partir du mois de septembre.

Bel été à tous ! Le bureau Pep's Danse

Contact : 07 83 08 83 92
pepsdanse44@gmail.com



PSP karaté club

Les cours sont dispensés par des professeurs diplômés d'état ou fédéraux du 2ème au 6ème Dan.

Tous les renseignements pratiques du club sont sur le site : <http://pspkarateclub.free.fr> Attention, de façon à garantir un enseignement de qualité, la jauge maximale pour le cours Enfants (7 à 13 ans) est de 25. Il y aura possibilité de faire 1 ou 2 cours d'essai à la rentrée.

N'hésitez plus ! Venez nous rejoindre.



Cours de danse de salon

Les cours reprendront le mercredi 13 septembre 2023 à 19h30. Nous serons présents au forum le 9 septembre.

Mme Pontoizeau Mireille, présidente. Contact : 06 16 96 00 37

Les compagnons de la Chalandière

L'association des Compagnons de la Chalandière regroupe des personnes qui aiment randonner sur les chemins de la commune et du département. Composée d'un bureau à 9 membres et de 76 adhérents (en 2022), elle propose de parcourir environ 500 kms sur un cycle annuel janvier-janvier. Des randonnées de différents niveaux sont proposées à tous ceux qui aiment se retrouver pour partager un moment sportif et convivial :

- Tous les mardis (hors vacances scolaires), circuits d'une dizaine de kilomètres : départ à 9h00 de la zone de covoiturage des Epinettes.

- Le jeudi (hors vacances scolaires) tous les 15 jours, circuits de 5/6 kilomètres : départ 9h30 de la zone de covoiturage des Epinettes.

- Le dimanche : une fois par mois, circuits de 10/13 kilomètres (prochaines dates : le 24/09, le 15/10, le 19/11, le 10/12, le 21/01).

Nous organisons aussi des séjours de 3 jours à la Pentecôte et d'une semaine en septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact par mail : marcheursapsp@orange.fr ou par téléphone au 06 14 17 07 31



Port-Saint-Mars Basket. Entraînements jeunes

La saison 2022-2023 riche en événements s'achève avec, en point d'orgue, la venue de 2 joueurs professionnels (voir photo). Les effectifs vont de nouveau augmenter sensiblement et le nombre d'équipes engagées en championnat va suivre la même courbe.

La saison prochaine, les U11 (CM1-CM2) s'entraîneront sur le créneau du mardi (17h15 - 18h45).

Votre enfant (ou vous-même) souhaite(z) faire du basket, un reflex : Port Saint Mars Basket.

Nous serons présents au forum des associations.

Courriel : stmedarbasket44680@gmail.com



Les Jardins de L'Acheneau

Les sorties et les jardins sont au centre de nos activités : bourse aux plants, atelier sur la taille des arbres et arbustes puis visite d'un jardin d'adhérent chaque 1er samedi du mois.

L'atelier Patrimoine de l'association a travaillé à la préparation de la journée des Historiens du Pays de Retz qui aura lieu à Port Saint Père le 2 septembre et s'accompagnera d'une exposition à la salle des associations de la mairie. Le thème « Le rôle de Port St Père dans les transports du Pays de Retz » traitera des liaisons fluviales, ferroviaires et routières.

L'exposition sera ouverte au public les 1er, 2 et 3 septembre, ainsi qu'à l'occasion des journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre, mais cette fois-ci à la Halle de la Morinière, près du camping.

Les adhérents de l'association visiteront moulin et forges du côté de Chateaubriand fin septembre.

Si nos activités vous intéressent, contactez : Jean Pierre Beillevert au 07 72 31 39 07.



Polleniz. Devenez piégeur

Vous pratiquez des loisirs

aquatiques ?

Les ragondins et rats musqués, peuvent vous rendre malade !

• Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci
• Contamination indirecte par des animaux hôtes intermédiaires : chiens, chevaux, bétail

Vous voulez vous investir dans la préservation de ces milieux ?

DEVENEZ PIÉGEUR !

Rejoignez notre réseau de plus de 2 000 bénévoles, vous bénéficierez d'une formation gratuite.

Vous avez des ragondins sur votre terrain ? Vous en avez observé sur les berges publiques ? Signalez-le nous. Flashiez ce QR code pour remplir le formulaire de déclaration d'observation ou rendez-vous sur www.polleniz.fr

POLLENIZ PORNIC agglo 44-02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr - www.polleniz.fr



Les animations tout public de l'été

13	Juillet	Rendez-vous du parc	Juillet	19	Juillet	Jeux'papote
24	Juillet	Soirée jeux	Juillet	25	Juillet	RDV du parc
27	Juillet	Sortie kayak	Juillet	28	Juillet	RDV du parc
1	Août	Jeux'papote	Août	4	Août	Balade nature
9	Août	Soirée jeux	Août	10	Août	Voyage à Nantes
22	Août	Veillée Nature	Août	24	Août	Ciné 60+
29	Août	Marche 60+	Septembre	29	Septembre	Cuisine

Infos et résas



ÉLODIE RELANDEAU

Espace de vie sociale

✉ evs1@animaction.asso.fr

☎ 06.45.62.70.93

🌐 www.animaction.asso.fr

Bulles de Créas, nouvelle association

Bulles de Créas est une nouvelle association de couture et loisirs créatifs. Basée sur le partage de connaissance et l'entraide, elle souhaite permettre aux amatrices et amateurs de machine à coudre, fils, aiguilles et compagnie de se retrouver pour des échanges conviviaux.

Venez faire des rencontres autour de la création et du fait-main dans la salle du Fief l'Abbé. Plusieurs créneaux sont disponibles : le lundi soir de 18h à 21h ; le vendredi après-midi de 14h à 17h ; le samedi matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 14h à 17h.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail à bullesdecreas.asso@gmail.com ou par téléphone au 06 82 30 03 38 (Fanny Forest, secrétaire).

En septembre, deux sessions d'informations et d'inscriptions sont organisées le samedi 16 septembre de 10h à 16h et le lundi 18 septembre de 18h à 21h, salle du Fief l'Abbé. Adhésion annuelle : 30€.

Démonstrations d'aéroglosses

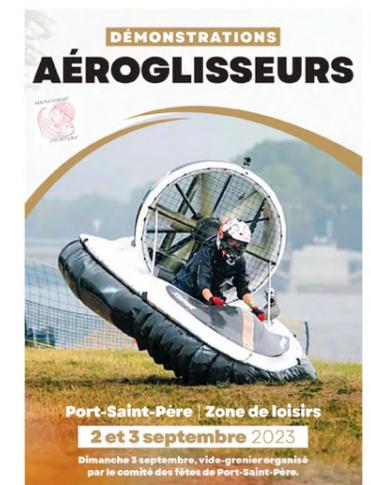
Aéroglosses ! Ce mot vous dit quelque chose ?

C'est un engin hybride qui évolue sur coussin d'air sur toutes surfaces : terre, marécage, sable, neige, glace, ... à l'aide d'un ventilateur arrière. Etonnant, non ?

Rendez-vous les 2 et 3 septembre au complexe sportif de Port St Père pour assister aux démonstrations d'aéroglosses de compétition. Vous découvrirez les capacités de ces engins, vous rencontrerez quelques pilotes champions du Monde et d'Europe. Ils vous feront partager leur passion.

« Aéroglossement » vôtre.

Contact : 06 89 55 65 64 ou 06 18 97 80 03





SORTIE À LÉGENDIA PARC

Le lundi 15 mai, six classes de l'école (de la GS aux CM2) sont allées à Légendia Parc découvrir un monde de légendes au cœur du parc animalier. Spectacles, découverte des parcours animaliers et pique-nique se sont succédé pour la plus grande joie des élèves. Seul le mauvais temps de fin de journée nous a empêchés d'assister au spectacle « Le passeur d'Aurore » qui se déroulait en extérieur mais nous avons pu bénéficier à la place d'une découverte des chiens loups du parc.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 16 juin, l'école a organisé sa traditionnelle fête. Chorale, danses, exposition, stands... petits et grands se sont réunis pour partager ce moment festif avec plaisir. Grâce aux parents bénévoles, ils ont pu profiter d'activités récréatives dans la cour de l'école. D'anciens élèves ont également pris part à la fête.



PISCINE POUR LES GRANDES SECTIONS

En cette fin d'année, c'est au tour des élèves de GS de se rendre à la piscine de Ste-Pazanne. Au programme, parcours ludiques pour se familiariser avec le milieu aquatique tous les lundis après-midi. L'objectif principal de ces quatre séances est de rendre

les enfants à l'aise dans l'eau et qu'ils puissent, par la suite, apprendre à nager sereinement.

SORTIE À LA FERME

Les classes de PS-MS et de MS-GS se sont rendues à la ferme de la Puillière. Ewen et Gwenaël ont fait découvrir aux enfants la vie des chèvres et des cochons. Ils ont pu assister à la traite des chèvres et ont produit de la farine à partir d'épis de blé.

RANDONNÉE PS - MS - GS

Les élèves de PS-MS et de MS-GS sont allés à la Roche Ballue à Bouguenais pour y effectuer une randonnée dans le cadre des rencontres organisées par l'USEP. Au programme : marche, observations de la nature, découverte de paysages variés, pique-nique.

Les élèves ont marché longuement, équipés comme des petits randonneurs ! Bravo pour leur performance.

VISITES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

L'année scolaire s'est achevée avec deux nouveaux temps de lecture au sein de la bibliothèque. Nous remercions les bénévoles pour leur accueil bienveillant et de qualité. Ils mettent du cœur à l'ouvrage pour proposer des livres attrayants et enrichir les lectures en classe. Des parents ont également participé aux lectures sur ces temps littéraires. Nous avons hâte de les retrouver pour la prochaine rentrée.

« Une bibliothèque c'est un des plus beaux paysages du monde » (Jacques Sternberg)



L'Amicale Laïque

L'amicale laïque Petits et Grands a clôturé son année avec la fête de l'école. La foule, très nombreuse, a pu écouter la chorale des enfants et admirer l'exposition des œuvres réalisées tout au long de l'année. Les parents bénévoles ont tenu de nombreux stands (bonbons, gâteaux, ...) et la musique rythmée a donné le ton... L'ambiance a été parfaite du début à la fin.

Faire la fête avec les enfants est toujours une belle occasion d'être ensemble. Ces bons souvenirs resteront dans leur mémoire !

Il est nécessaire de rappeler que cette animation permet de récolter des fonds afin de financer des projets, des activités éducatives ou pour améliorer les équipements et les installations de l'école (achat de livres, sorties ou voyages scolaires, USEP ...). Merci à tous pour votre participation.

Rendez-vous l'année prochaine pour les parents motivés à rejoindre l'équipe.

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations ainsi qu'à l'Assemblée Générale que nous organiserons la deuxième semaine de septembre.

Contact : amicalelaïque.psp@gmail.com



École privée de l'Alliance

ÉCOLE PRIVÉE DE L'ALLIANCE

Nous clôturons une très belle année scolaire riche en projets autour du vivre ensemble et des différents langages : projet danse, enregistrement d'un CD, classe de mer, projet développement durable, ...

PROJETS AUTOUR DU LANGAGE CORPOREL ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

Après une deuxième semaine de danse en compagnie de Julie, les élèves de l'école ont pu découvrir de nombreuses autres activités encadrées par des professionnels.

Ainsi, durant toute l'année, les classes de CP, CE, CM ont pu perfectionner leur savoir nager à la piscine de Sainte-Pazanne. Et c'est au tour des GS de profiter des séances de découverte afin de se familiariser avec le milieu aquatique. Vivement le CP pour se perfectionner !

Les GS, les CP et les CE1-CE2 ont également pu bénéficier d'une initiation au basket avec plusieurs séances animées par Maxime. Merci à Port-Saint-Mars Basket pour ce partenariat.

Et, pour cette fin d'année, les MS-GS et les CP ont découvert le tchoukball notamment grâce à l'association CI2S (Centre Initiation Sportif et Social) et son animateur sportif Simon.



PROJET AUTOUR DU CHANT

La classe de CM1-CM2 a participé à un magnifique projet : apprendre puis enregistrer des chants en accompagnement du duo d'artistes Brigitte et

Jean-Paul Artaud. 9 chansons ont fait l'objet d'un effort de mémorisation, de justesse rythmique et de nuances. Ces titres ont été enregistrés dans un studio aménagé au sein de notre école. Tout cela dans le but de générer le CD « GO » qui va sortir très prochainement et que vous pourrez vous procurer. Nous avons réussi à endosser le costume de nos idoles pour la réalisation d'un clip vidéo d'un des chants du répertoire « Le gâteau du bonheur » disponible déjà sur YouTube (merci à Anim'Action pour la mise à disposition des locaux).



PROJET AUTOUR DU LANGAGE MATHÉMATIQUE.

Les CP ont fêté le 100ème jour d'école dans la bonne humeur et le plaisir d'apprendre différemment.

PROJETS CITOYENS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les élèves de CP et de CE1-CE2 ont pu vivre un temps de sensibilisation à l'environnement autour des petites bêtes du composteur. Pour clore cette découverte, les CE sont allés visiter le centre de tri de Chaumes En Retz.

PROJET AUTOUR DU VIVRE ENSEMBLE

Les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 sont partis en classe de mer à Piriac sur Mer durant 3 jours au mois de mai. Au programme : randonnée et découverte de l'estran, de la faune et la flore locales, pêche à pied, élaboration d'un aquarium d'eau de mer, construction de cerfs-volants, ...

Les élèves de PS et MS de l'école sont venus nous rejoindre à l'Océarium du Croisic. Ils ont ainsi également pu partager avec le reste de l'école un temps de découverte.

Mais avant cela, un départ en classe découverte, ça se prépare ! Se rassurer, se projeter, rencontrer les accompagnateurs, s'organiser.

Cette année a été une année extraordinaire durant laquelle la classe de mer aura impliqué les enfants durant plusieurs semaines avec des apprentissages et des dépassements de soi !



OGEC. Kermesse : Décollage immédiat !

Les enfants de l'école de l'Alliance ont embarqué pour un voyage autour du monde. Leur périple a commencé avec un magnifique défilé guidé par des ballons accrochés ... à une maison et rythmé par les percussions de Mundo Musik !

Le voyage dans Port-Saint-Père a été festif et coloré. Nous avons laissé le char, prêté cette année par l'école privée de Ste-Pazanne, dans un coin de la cour, nous avons décollé et voyagé au grès des destinations célébrées par chaque classe.

Que de beaux souvenirs et de beaux moments partagés !



Rétrospective

Le 15 avril dernier, 125 aînés ont pu profiter d'un moment de convivialité sur le thème de la mer, entourés des élus. Les doyens sont mis à l'honneur.



Monique Averty



Albertine et Clément Pilet



Paule Molle



Robert Gouy



Calendrier bien rempli pour les Jardins de l'Acheneau avec notamment la visite d'un jardin en permaculture et du Parc du château de Martreil dans les Mauges.



Avec 343 inscriptions : 37 VTC, 254 VTT et 52 Cyclo, la « Rand'Acheneau » organisée par la section cyclo/VTT au mois de mai a été un franc succès. La manifestation sera reconduite en 2024.



Bernard Bertrand, vainqueur du challenge du 18 juin reçoit le trophée de la main de Chantal Le Gall, secrétaire de l'Acheneau Boules.



La sortie annuelle des bénévoles de la bibliothèque a eu lieu cette année à Bécherel au mois de juin. Cette petite « cité de caractère » entre Rennes et Saint-Malo, est devenue la première « Cité du Livre » en France où de nombreux libraires et artisans du livre (relieur, calligraphe ...) tiennent boutiques ou ateliers. De plus, chaque 1er dimanche du mois, les bouquinistes ambulants y installent leurs étals pour les amateurs de livres d'occasion ou les collectionneurs de livres rares.

VIE LOCALE



Cette année, la Fête du vélo, organisée par les communes de Ste-Pazanne, St-Hilaire-de-Chaléons, Vue, Rouans, Cheix et Port-Saint-Père s'est déroulée au Pont Béranger. Au programme : des circuits accessibles à tous, atelier petites réparations, piste de maniabilité pour les enfants, vélo smoothie, démonstration de vélos électriques, ...

En marge de cette manifestation, nous avons pu expérimenter le woody bus, transport collectif et collaboratif destiné aux écoles primaires. Ce transport a pu également être testé par quelques parents d'élèves pour des transports domicile-école et aussi par l'association Anim'action sur la journée du mercredi.



Début juin 2023 : journée porte ouverte au dojo pour les 80 licenciés du karaté club. Chaque enfant pouvait inviter un copain ou une copine, un frère ou une sœur afin de faire partager son sport. Une franche réussite. A l'issue, les parents et les « plus grands » pouvaient, quant à eux, s'initier à la self défense par le karaté.

Fête de l'agriculture les 19 et 20 août



INFOS PRATIQUES...

Même en été, économisons l'énergie et l'eau

Cet hiver, nous avons réussi. Ensemble, nous avons réduit notre consommation d'énergie de plus de 10%.

- Si je mets la clim au bureau, à la maison ou en voiture, je la règle à 26°.
- Avant de quitter mon logement, j'éteins et je débranche tous les appareils en veille.
- Je laisse la voiture au garage et je prends les transports en commun ou le vélo pour les petits trajets.
- Je profite de l'été pour installer un thermostat programmable et faire réviser la chaudière.

chaquegestecompte.gouv.fr

Faites des économies en ayant les bons gestes pour préserver la ressource en eau.

- A la maison, réduisez le débit sans négliger le confort. Equipez votre salle de bains et vos sanitaires de régulateur de débit, aérateur d'eau, mitigeur thermostatique, chasse d'eau à double commande.
- Choisissez des équipements économes en eau (lave linge, lave vaisselle, ...).
- Utilisez le mode éco de vos appareils ménagers sans les surcharger.

Animation Sportive

Vous pouvez inscrire vos jeunes aux stages organisés cet été en tapant le lien : <https://asd.loire-atlantique.fr/#/stages>. Les inscriptions 2023-2024 aux activités multisports du vendredi soir se font également en ligne : <https://asd.loire-atlantique.fr/#/>

Plus d'informations : olivier.bartreau@loire-atlantique.fr
06 81 06 36 69



- Au jardin, récupérez l'eau de pluie et l'eau de cuisson... Rapprochez-vous de Pornic Agglo Pays de Retz pour connaître les aides financières relatives à l'achat d'un récupérateur d'eau.
- Arrosez en soirée ou tôt le matin.
- Privilégiez le goutte-à-goutte ou l'arrosoir pour cibler les racines.
- Formez un paillis au pied des plantes pour préserver l'humidité des sols.

ademe.fr



Trouvez votre maison de retraite



Trouvez votre maison de retraite* en toute simplicité sur ViaTrajectoire.fr

Accès gratuit, confidentiel et sécurisé.

* EHPAD, résidence autonomie, domicile collectif, Unité de Soins Longue Durée, hébergement temporaire, accueil de jour.



État-civil (arrêté au 26 juin 2023)

NAISSANCES

PENNETIER Augustin	07 mars
CHARPENTIER Lola	18 mars
GUILBAUD Éléonore	20 mars
GALLOT Lou	29 mars
LORGE Esmée	30 mars
RODRIGUES Sofia	05 avril
TANO Syana	20 avril
ROCHE Lyno	02 mai
DURAND Jules	02 mai
MARCELOT CORTEZ Camélia	09 mai
JADEAU Agathe	17 mai

MARIAGES

BERTHOMÉ Thierry / CAUVIN Sauvanne	23 mai
GOHEAU Christophe / GAUTREAU Séverine	03 juin
ROBIN Guillaume-Edouard / BONDU Juliette	03 juin
SACHOT Vivien / MICHEL Emmanuelle	23 juin

DÉCÈS

BONNET Yves	30 mars (75 ans)
MOREAU Joseph	09 avril (73 ans)
GUILBAUDEAU Jean	27 avril (84 ans)
SERGENT Catherine épouse CRAMER	06 juin (62 ans)
LANOË Gilbert	17 juin (77 ans)

INFOS PRATIQUES...

Recensement citoyen obligatoire

Tu as 16 ans, tu dois te faire recenser dans les trois mois qui suivent ton anniversaire. Pense à venir en mairie avec le livret de famille de tes parents et ta carte d'identité. Une attestation

te sera remise. Celle-ci est obligatoire pour l'inscription dans différents organismes (auto-école, établissements scolaires, examens, ...). A 18 ans, tu seras inscrit d'office sur les listes électorales de la commune où tu t'es fait recenser.

Infos sur la Journée Défense et Citoyenneté : majdc.fr

ADAR 44 recherche des salariés

L'ADAR44 est la 1ère association d'aide à domicile de Loire-Atlantique. Forte de ses 50 ans d'expertise, elle a pour objectif de permettre à ses bénéficiaires (personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et / ou fragilisées par la maladie), d'être acteurs de leur projet de vie, bien-être et autonomie.

Intervenant auprès de 12 000 bénéficiaires sur le département et employant 1 600 salariés, l'ADAR44 est également la 1ère association-employeur féminine du département.

L'association s'investit en faveur de ses salariés, autour de 3 principes :

- L'intégration et la formation des salariés
- L'équilibre « vie pro-perso »
- La co-construction des plannings d'interventions

Vous avez envie de donner du sens à votre travail en aidant nos aînés ? L'association recherche des employé(e)s à domicile et des auxiliaires de vie sur votre commune et ses alentours.

Pour postuler ou avoir plus d'informations : recrutement@adar44.com et 02 40 16 90 04

INFOS PRATIQUES...

Agenda

QUI	QUOI	OU	QUAND
(ADSBBE)	Don de sang*	Bouaye Ensemble sportif René Gautier	Samedi 5 août, de 8h30 à 12h
		Bouguenais, Centre culturel Piano'cktail	Jeudi 10 août, de 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30
	Fête de l'agriculture	Les Landes de la Folie	Samedi 19 et dimanche 20 août
Anim'action	Activités proposées aux familles par l'association (sortie kayak, ciné + 60 ans, veillée nature...)	Plus d'informations sur www.animaction.asso.fr	
Les Jardins de l'Acheneau 07 72 31 39 07	Journée des historiens et exposition sur le « Rôle de Port-Saint-Père dans les transports du Pays de Retz »	Salle des associations Exposition à la salle des associations les 1, 2 et 3 septembre) puis à la Halle les 16 et 17 septembre	Samedi 2 septembre
Aéroglistes Atlantique 06 89 55 65 64 ou 06 18 97 80 03	Démonstrations d'aéroglistes	Zone de loisirs	Samedi 2 et Dimanche 3 septembre
Anim'action, Mairie et diverses associations 02 40 31 53 18	Forum des associations	Halle de la Morinière	Samedi 9 septembre, 9h30 à 12h30
Mairie et divers acteurs	Nettoyons la planète	Camping	Samedi 16 septembre, 10h
	Journées du patrimoine		Samedi 16 et dimanche 17 septembre
Danses traditionnelles 06 87 85 97 31	Festival folklorique : "Les rendez-vous Bretons et vendéens"	Complexe sportif et Halle de la Morinière	Samedi 23 septembre, de 15h à 1h
(ADSBBE)	Don de sang*	Bouguenais, Centre culturel Piano'cktail	Jeudi 5 octobre, de 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30
Anim'action 02 40 31 53 18	Projection « le Grand Bal »	Salle des associations	Vendredi 6 octobre, 19h
	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Samedi 4 novembre, 10h
Bibliothèque municipale	Sélection 2023 des Coups de cœur	Salle du conseil	Samedi 18 novembre,
	Spectacle « Mon Robert » par la compagnie Caravane et Cie. Exposition de photos de Sophie Bodet	Salle des associations	Vendredi 24 novembre, 20h30
(ADSBBE)	Don de sang*	Bouguenais, Centre culturel Piano'cktail	Jeudi 30 novembre, de 10h15 à 13h15 et de 15h30 à 19h30

*Les dons de sang se font sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Jeux

Mots Croisés

Yves Lemasson

GRILLE N° 104

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A												
B												
C												
D												
E												
F												
G												
H												
I												
J												
K												
L												

HORIZONTAL

- A - Fruit du jardin
- B - Planche de bois - Lettre grecque - Passage de rivière renversée
- C - Au bout du néné - Soupe moyenâgeuse
- D - Le meilleur - Petite pastille noire - Article
- E - Surnom dans une série texane - Dans chocolat - Consonnes du local
- F - Arme - Infection de l'œil
- G - Epais - Tuyau
- H - Parée - Genre de temple
- I - Etat européen
- J - Démonstratif - Vache plus facile à attraper
- K - Insectes - Tête d'arme au moyen âge
- L - Célèbre tour sans tête - Article - Diplôme

RÉSULTATS DU N° 103

G	U	E	R	R	E	D	E	C	E	N	T	A	N	S
U	K	A	S	E	S	T	O	P	O	T	E	T		
E	R	N	E	S	T	H	E	M	I	N	G	W	A	Y
R	A	E	T	A	U	M	U	T	N					
R	I	S	A	M	E	R	I	Q	U	E	T			
E	N	F	M	I	A	S	E	R	A	I	D			
D	E	M	A	I	N	S	S	U	R	S	S			
E	S	H	E	R	P	A	S	I	E	E				
T	I	T	O	T	H	O	R	C	L	E	R	C		
R	N	V	O	U	I	O	L	T	U					
E	R	I	G	E	T	A	R	T	A	R	E	S		
A	P	G	F	S	K	R	E	M	L	I	N			
N	U	I	O	F	K	I	E	V	E	E				
S	I	B	E	R	I	E	K	A	Y	A	K	S		

VERTICAL

- 1 - Fruit du jardin
- 2 - Palmipèdes - Dans la prière - Cheveu rebelle
- 3 - Maladie du sexe - Ado -Hors de combat
- 4 - Couleur - Espace économique européen
- 5 - Volcan - Règle - Mesure
- 6 - Accord russe - Légume - Période attendue
- 7 - Herbacée vivace - Réseau ferroviaire déraillé
- 8 - Lac pyrénéen - Outil de torture
- 9 - Insecte - Restes au fond de la bouteille
- 10 - Vrai réseau ferroviaire - Prénom féminin
- 11 - Petite rue - Pronom - Suppose une suite
- 12 - Mer européenne - Boisson - Sport à l'école

Sudoku

Madeleine Lemasson

RÉSULTATS DU N° 51 DIFFICILE

5	7	6	8	2	4	1	3	9
2	9	4	1	3	7	8	5	6
8	3	1	6	5	9	2	7	4
3	6	7	2	4	1	9	8	5
1	8	5	7	9	6	3	4	2
4	2	9	5	8	3	6	1	7
6	5	3	4	1	2	7	9	8
7	1	8	9	6	5	4	2	3
9	4	2	3	7	8	5	6	1

N° 52 DIFFICILE

		5		3		8		
			6		7			
2			8		5			6
8	5						6	9
		3		6		1		
4	6						3	5
7			9		2			1
			3		8			
		8				2		